

Grand Conseil Secrétariat général Pl. du Château 6 1014 Lausanne

Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19 POS 166

Déposé le : 17 03 19

Scanné le :

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : (a) le renvoi à l'examen d'une commission.

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.
- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.
- (b) la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre du postulat

A l'urgence climatique doivent correspondre des procédures rapides

Texte déposé

En date du 19 mars 2019, le Grand Conseil a voté une déclaration postulant l'urgence climatique.

Reste à en examiner la portée et les conséquences concrètes.

Tout le monde s'accorde aujourd'hui à souligner l'importance de développer des projets ambitieux dans le domaine énergétique, qu'il s'agisse de barrages hydroélectriques, de parcs éoliens, d'installations de cellules photovoltaïques par exemple ou de tout autre ouvrage permettant de diminuer l'impact énergétique (CO2 notamment).

Or, l'avancement de dossiers d'envergure est souvent bloqué par des oppositions ou d'autres procédures à la fois complexes et longues.

A l'instar de ce qui se pratique par exemple dans le domaine des marchés publics, où les décisions doivent être rapides au vu de l'urgence des adjudications, le présent postulat propose de prévoir un chapitre spécial dans la Loi sur la procédure administrative vaudoise pour tous projets pour lesquels le Grand Conseil, respectivement le Conseil d'Etat, déterminerait une utilité publique liée à l'urgence climatique.

Sur la base de cette déclaration, les délais de recours devraient être ramenés de 30 jours à 5 jours (voire 10 jours), les féries judiciaires devraient être supprimés, un délai d'ordre devrait être imparti

aux autorités judiciaires pour rendre une décision (par ex ne devraient pas déployer l'effet suspensif sous réserve recours.	
Commentaire(s)	
Conclusions	
Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)	
(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures	×
(b) renvoi à une commission sans 20 signatures	!
(c) prise en considération immédiate	
	Cimahan
Nom et prénom de l'auteur :	Signature:
Buffat Marc-Olivier	
Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :	Signature(s):
·	
Manual Control of the	

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 27 août 2019

Aminian Taraneh	Cherbuin Amélie	Dupontet Aline
Aschwanden Sergei	Cherubini Alberto	Durussel José
Attinger Doepper Claire	Chevalley Christine (O) Che	Echenard Cédric
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Bernard	Epars Olivier
Balet Stéphane	Chevalley Jean-Rémy	Evéquoz Séverine
Baux Céline	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre Alain
Berthoud Alexandre	/ Christen Jérôme	Ferrari Yves
Betschart Anne Sophie	Christin Dominique-Ella	Freymond Isabelle
Bettschart-Narbel Florence #R	Clerc Aurélien	Freymond Sylvain
Bezençon Jean-Luc	Cornamusaz Philippe	Fuchs Circé
Blanc Mathieu	Courdesse Régis	Gander Hugues ///
Bolay Guy-Philippe	Cretegny Laurence	Gaudard Guy
Botteron Anne-Laure	Croci Torti Nicolas	Gay Maurice
Bouverat Arnaud	Cuendet Schmidt Muriel	Genton Jean-Marc
Bovay Alain	Cuérel Julien	Germain Philippe
Buclin Hadrien	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Buffat Marc-Olivier	Démétriadès Alexandre	Glardon Jean-Claude
Butera Sonya	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Byrne Garelli Josephine	Dessemontet Pierre	
Cachin Jean-François	Devaud Grégory	Glauser Krug Sabine
Cala Sébastien	Develey Daniel	Glayre Yann
Cardinaux François	Dolivo Jean-Michel	Gross Florence
Carrard Jean-Daniel	Dubois Carole	Induni Valérie
Carvalho Carine		Jaccard Nathalie
Chapuisat Jean-François	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-Flançois	Ducommun Philippe	Jaques Vincent

Liste des député-e-s signataires – état au 27 août 2019

Jaquier Rémy / /Shu	Neyroud Maurice	Ryf Monique
Jobin Philippe	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Joly Rebecca	Paccaud Yves	Schelker Carole
Jungclaus Delarze Susanne	Pahud Yvan	Schwaar Valérie
Keller Vincent	Pernoud Pierre André	Schwab Claude
Labouchère Catherine / A h 67 / Ch (H	Petermann Olivier	Simonin Patrick
Liniger Philippe	Podio Sylvie	Sonnay Eric
Lohri Didier	Pointet François	Sordet Jean-Marc
Luccarini Yvan	Porchet Léonore	Stürner Felix
Luisier Brodard Christelle	Probst Delphine	Suter Nicolas M. Suts
Mahaim Raphael	Radice Jean-Louis	Thalmann Muriel
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Thuillard Jean-François
Masson Stéphane	Räss Etienne	Treboux Maurice
Matter Claude	Ravenel Yves	Trolliet Daniel
Mayor Olivier	Rey-Marion Aliette	Tschopp Jean
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane S. (Q)	van Singer Christian
Meldem Martine	Richard Claire	Venizelos Vassilis
Melly Serge	Riesen Werner	Volet Pierre
Meyer Keller Roxanne	Rîme Anne-Lise	Vuillemin Philippe
Miéville Laurent	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mischler Maurice	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Mottier Pierre François	Ruch Daniel	Zünd Georges
Neumann Sarah	Rydlo Alexandre	Zwahlen Pierre